



Réseau Marocain de la Gestion des Déchets Urbains « REMAGDU » « Partager le savoir-faire pour le développement durable au Maroc »

Le Maroc à l'aube d'une gestion durable des déchets

La croissance démographique en général et la croissance des populations urbaines en particulier ont créé une situation dans laquelle la gestion intégrée des déchets ménagers et assimilés revêt une dimension nouvelle, à la fois environnementale et de santé publique, qui conditionne l'ensemble des activités socio-économiques du pays. Force aussi est de constater que l'intégration du Maroc dans le système de libre échange et de compétition mondiale crée des contraintes et des exigences de plus en plus strictes : normes environnementales, de traçabilité ou de qualité des services rendus aux citoyens.

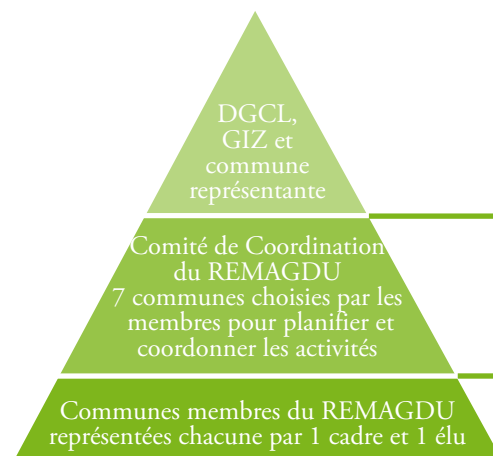
Conscient de la situation, le Maroc a mis en œuvre un plan d'action stratégique à même d'apporter des améliorations notables à la gestion des déchets urbains. L'arsenal juridique s'est considérablement étoffé ces deux dernières années. Ainsi, la promulgation de la loi 28.00 sur la gestion des déchets solides s'est accompagnée de l'élaboration d'un Programme National des Déchets Ménagers et assimilés, le PNDM. Cette feuille de route (2008-2022) fixe des objectifs en termes de taux de collecte et de nettoyage, de réhabilitation ou de fermeture des décharges sauvages, de construction de nouvelles décharges contrôlées, ou bien encore d'actions de formation et de sensibilisation.

Le REMAGDU au service du développement durable

Face à ces défis, les villes sont en première ligne dans l'action, souvent dans l'urgence. Dans ce contexte, le Réseau Marocain de la Gestion des Déchets Urbains (REMAGDU) œuvre aux côtés des municipalités pour les aider à appliquer des stratégies concertées avec une vision et une planification de long terme. Il contribue notamment à consolider le plan d'action du PNDM, intervient en renforcement des capacités des responsables locaux, notamment en facilitant les échanges, la coopération et la solidarité entre 23 villes dans ce domaine clé.

L'approche adoptée est bâtie sur des cycles d'activités avec pour objectif de consolider les prérogatives et les compétences des collectivités locales dans la gestion des déchets urbains. Les échanges, la capitalisation et le transfert de bonnes pratiques de mise en œuvre sont à la base de la démarche, qui est renforcée par des formations, des voyages à l'étranger et de l'appui conseil. Ce processus s'appuie sur le dialogue citoyen, implique la société civile et se consolide à travers un plaidoyer auprès d'acteurs clés, l'État en premier lieu, ou encore les bailleurs.

Le REMAGDU, avec l'appui de la DGCL, le Ministère délégué chargé de l'Environnement et la GIZ, œuvre à travers cette approche intégrée, au renforcement des capacités organisationnelles et techniques du réseau, à travers des études spécifiques, des formations et des échanges nationaux, régionaux et internationaux.



Pilotage stratégique : Assurer que les activités du réseau s'inscrivent dans le cadre des orientations nationales

Pilotage opérationnel : Planification annuelle et mise en œuvre des activités en coordination avec les partenaires

Les communes membres bénéficient des offres d'appui fournies par le réseau : Rencontres d'échanges, formations, voyages d'études, et appui/conseil.

Structure du REMAGDU



©GIZ/CoMun



©GIZ/CoMun

Cycle 1 - Gestion intégrée des déchets urbains

Le REMAGDU a établi, durant le premier cycle d'activités (2012-2013), les premières bases de la réflexion autour de la gestion intégrée des déchets solides auprès des 10 villes fondatrices du réseau. Son objectif était d'initier l'engagement des parties prenantes (villes, institutionnels, autres) afin de créer un véritable écosystème de collaboration, de comprendre le contexte, de définir les sujets d'intérêts communs et de faire de cette plateforme un espace de promotion de l'intelligence collective.

Plusieurs expériences réussies ont marqué ce cycle : Le thème du traitement des lixiviats proposé par la ville de Fès, la gestion déléguée discutée dans le cadre de l'expérience de Tanger et la valorisation énergétique présentée par la ville d'Oujda.

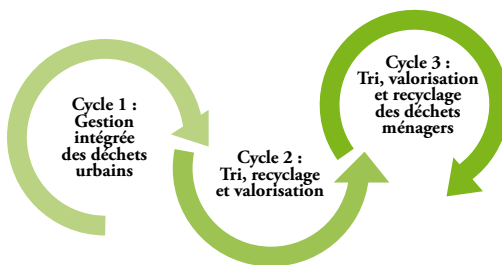
Cycle 2: Tri, recyclage et valorisation :

Pour le 2^{ème} cycle, les membres du REMAGDU ont proposé de concentrer leurs actions sur le tri sélectif, le recyclage et la valorisation des déchets, afin de contribuer à l'atteinte de l'objectif de 20% de déchets recyclés à l'horizon 2020, fixé par le PNDM. Ce 2^{ème} cycle illustre l'aboutissement du processus participatif amorcé en 2012, matérialisé par la culture d'échange renforcée en 2013 et 2014 par des rencontres ciblées.

Plus concrètement, le REMAGDU a su accompagner les villes dans leur réflexion relative au tri à travers des actions pointues, comme l'étude de caractérisation des déchets, l'élaboration d'un guide pour le montage d'un projet de tri, des formations régionales sur le contrôle et le suivi des prestations de collecte, nettoyage et apports du tri sélectif. Le 2^{ème} cycle s'est accompagné également par un changement de perception du déchet et son traitement par les pouvoirs publics communaux et centraux. Il a abordé les aspects institutionnels et techniques ainsi que les aspects de montage des projets.

Cycle 3 - Tri, valorisation et recyclage des déchets ménagers et assimilés

Le réseau a mis l'accent sur les différents instruments de planification (plan directeur provincial et plan de développement communal), tout en gardant un focus sur la thématique du tri /recyclage / valorisation. Une réflexion est également menée sur la participation citoyenne dans la gestion intégrée des déchets solides en général et le tri en particulier, combinée avec la capitalisation des expériences réussites ainsi que le pilotage d'approches innovantes. Le Réseau envisage également de développer des orientations pratiques à l'endroit de toutes les villes du Maroc sur la caractérisation des déchets solides, tout en appliquant les leçons tirées dans le contexte de villes partenaires sélectionnées pour un pilotage.



Les villes membres du REMAGDU pourront capitaliser et profiter des expériences des 5 projets pilotes (Chefchaouen, Guélmim, Mohammadia, Tétouan et Tanger) lors de la période 2016-2018 et mener des actions concrètes afin d'accompagner le processus de tri à la source dans leur ville. Les activités menées dans le cadre du réseau font objet d'une planification continue par les villes et visent à mettre au centre de chaque cycle d'activités les besoins identifiés par les villes.

Dans ce sens, le 4^{ème} cycle visera à mettre l'accent sur la pertinence et l'importance de la caractérisation des déchets ménagers et assimilés ; mise en place des Centres d'Élimination et de Valorisation (CEV) et leurs exploitations.

Le réseautage entre villes comme catalyseur du développement urbain

Une vingtaine de villes marocaines, dans le cadre du Programme CoMun initié par la GIZ et la DGCL, se sont regroupées en 5 réseaux autour de thèmes prioritaires du développement urbain. La formule retenue promeut un échange structuré qui valorise et diffuse le savoir-faire à une échelle nationale et régionale en vue de le faire converger vers des actions concrètes et innovantes. Les bonnes pratiques identifiées font l'objet d'échanges organisés par les villes et sont appliquées sous forme de projets pilotes innovants.

CoMun encourage, via la mise en réseau ainsi que les projets pilotes urbains, une concertation avec les structures centrales et les organismes de coopération, permettant à chaque partenaire de contribuer au renforcement de la ville comme acteur primordial du développement urbain.

Publications :

- État des lieux de la gestion des déchets urbains dans les villes membres du REMAGDU
- Réflexion de tri à la source dans le cadre d'une démarche locale
- Expériences pilotes de tri à la source des déchets urbains au Maroc

Contact :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

CoMun - Coopération municipale au Maghreb
Place Sefrou n°1, appt. 7 - Quartier Hassan, 10 000 - Rabat - Maroc
T : + 212 537 70 40 58
F : + 212 537 26 45 51
www.co-mun.net

Youssef Afkir
youssef.afkir@giz.de

REMAGDU
23 villes membres

Agadir, Beni Mellal, Bengrir, Benslimane, Chefchaouen, Essaouira, Fès, Guélmim, Kénitra, Khemisset, Larache, Marrakech, Meknès, Mohammadia, Ouarzazate, Oujda, Rabat, Salé, Tanger, Taroudant, Témara, Tétouan et Tiznit.

Partenaires

Direction Générale des Collectivités Locales / Ministère de l'Intérieur ;
Coopération Municipale au Maghreb «CoMun» / GIZ

Date création

Mai 2012